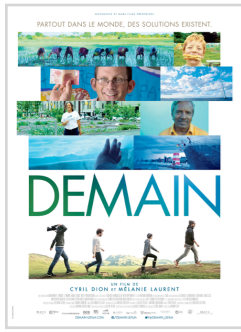


Des ligueurs recommandent :

Demain

film documentaire de Cyril Dion et Mélanie Laurent



Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ?

Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent partent avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter.

Durant leur voyage, ils rencontrent les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain...

« En Quête de Sens »

film documentaire de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière



dimanche 13 décembre à 10h45 : Ciné-Droits de l'Homme de la fédération de Paris. Le film sera suivi d'un débat : «La puissance de la société civile peut-elle impulser une nouvelle direction à notre développement ?» en présence de Marc de la Ménardière. Au Majestic Bastille, 2 boulevard Richard Lenoir, Paris 11, M° Bastille.

http://www.ldh-france.org/section/paris-10-11/a1ec_event/cine-droits-de-lhomme-4/?instance_id=252

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h. Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>



AGENDA

lundi 14 décembre : assemblée générale de la fédération de paris

mardi 15 décembre à 19h30 : réunion en commun des groupes de travail « **Etrangers-Immigrés** » et « **Logement** » sur le thème de l'hébergement, avec pour intervenant Florent GUEGUEN, directeur de la Fnars (Fédération nationale des associations de solidarité et de réinsertion sociale). Au siège de la LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris.

mercredi 16 décembre à 20h : Le comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5ème arrondissement organise une réunion publique " Proche-Orient : Guerres de religions ? Guerre contre le terrorisme ?" avec Alain Gresh, journaliste au Monde diplomatique et co-fondateur du site Orient XXI. - Centre Culturel la Clef - 34 rue Daubenton (Paris 5e)

Dans le 13ème, à la Maison des Associations à 19h30 - un débat organisée par Attac : "**CQFD - le code qu'il faut défendre**" avec Gérard Filoche.

samedi 19 décembre à 15h : Manifestation de soutien aux migrants - M° Barbès-

lundi 18 janvier 2016 :
soirée festive de la Fédération de Paris
venez nombreux !



Prochaine réunion mensuelle jeudi 14 janvier
Traditionnelle reprise de carte avec **Françoise Dumont**, notre nouvelle présidente

à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
<julesm.meunier@yahoo.fr>
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusfparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com -

Groupe Etudiants:

Contacts:
Paul Robin: ldhomme513@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Jean-Marie Coquard : jm-coquard@hotmail.fr

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème

Rochchouart - A CONFIRMER.



n° 53 - décembre 2015

Communiqué LDH - 7 décembre 2015

La LDH prend acte des résultats du premier tour des élections régionales. Constaté le niveau historique atteint par le Front national n'enlève rien à la nature de ce parti. Ses dirigeants ont appris à faire révérence à la démocratie. Ils ne sont pas devenus, pour autant, des démocrates. Le Front national continue d'être l'héritier de tout ce que notre pays a pu connaître de détestable dans son histoire, et nul ne doit s'y tromper : sa victoire, fût-ce dans une seule région, aura une résonance symbolique désastreuse et des conséquences dramatiques pour la vie démocratique, économique, sociale, associative ou artistique de ce territoire. Mais combattre l'imaginaire mortifère de ce parti suppose que l'on entende d'abord ces milliers d'espairs déçus ou trahis. C'est d'abord notre impuissance collective à proposer un autre avenir qui est en cause. Cela implique que les choix offerts aux électeurs et aux électrices expriment clairement que d'autres chemins sont possibles. Peut-être encore pire que le Front national lui-même sont ses idées, reprises par les uns et les autres et qui deviennent ainsi une maladie chronique de notre pays. En reprenant certains des projets du Front national, de manière plus ou moins édulcorée, on accrédite l'hypothèse d'une société repliée sur elle-même, aux libertés surveillées et où chacun sera l'ennemi de l'autre. User de la peur, celle que provoque la violence du monde, l'injustice de notre société ou l'image de l'autre pour gouverner entraîne autant d'illusions à court terme que de désastres pour l'avenir. Nous avons besoin d'une autre ambition que celle qui consiste à cultiver l'exercice du pouvoir.

Les enseignements à tirer de ces résultats électoraux ne peuvent être de renoncer à nos principes. Mais ceux-ci ne peuvent reprendre le dessus que s'ils sont affirmés sans détours. Nous devons tout mettre en œuvre pour construire un autre projet qui se développe dans une démocratie ouverte et solidaire, inscrite dans le monde et l'Europe et ancrée dans notre pays.



Rappel de quelques communiqués antérieurs:

24 novembre

Communiqué LDH : "Les associations nationales jugées recevables à contester les décisions locales liberticides" Cette importante décision va conforter l'action des associations nationales en lutte contre les mesures liberticides, prises notamment par de nombreux élus municipaux, en leur permettant de contester utilement toutes décisions ayant une incidence sur les libertés, au premier rang desquelles celles visant à exclure de la cité les personnes en situation de grande précarité.

et

Appel unitaire

Pour nos libertés, pour une société où la fraternité a toute sa place, nous ne céderons pas à la peur dans laquelle veulent nous faire vivre ceux et celles qui font de la mort leur raison de vivre.

Nous appelons les femmes et les hommes de ce pays à rester solidaires et à lutter contre toute forme de racisme. Nous appelons aussi à la défense des libertés car nous ferons prévaloir en toutes circonstances notre liberté d'information, d'expression, de manifestation et de réunion. Nos organisations construiront, partout en France, ces lieux qui nous permettront de débattre et nous exercerons une vigilance permanente afin que nos droits et libertés soient préservés et que nul ne soit victime de discrimination.

1er décembre

L'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) - adresse une Lettre ouverte au Premier ministre sur l'industrialisation de l'enfermement dans le Calais.

"Les interpellations arbitraires, ça suffit !"

La LDH rappelle que le droit de manifester est une liberté fondamentale. Partout en France, les citoyennes et citoyens entendent en user pour faire vivre les libertés, la démocratie contre ceux qui l'ont agressée. Il est urgent de les entendre, urgent de lever son interdiction.

2 décembre

Syndicats et ONG adressent une lettre ouverte au président de la République

Lors d'une conférence de presse le 2 décembre 2015, les organisations syndicales et une vingtaine d'ONG ont présenté une lettre ouverte adressée à François Hollande lui demandant de se positionner pour protéger les libertés et les droits fondamentaux qui, en l'état, sont fondamentalement remis en cause par le projet de directive européenne sur le secret des affaires



A la suite de l'université d'automne :

Féminisme et antiracisme

Les 28 et 29 novembre dernier avait lieu l'université d'automne de la LDH sur le thème « penser l'antiracisme », un rendez-vous fait de petits bonheurs intellectuels. Des invités prestigieux, iconoclastes, techniques, drôles, concrets, abstraits ont contribué à nous faire réfléchir et à faire de ce rendez-vous une date à retenir dans l'histoire du mouvement antiraciste. Il me semble qu'à l'image du féminisme universaliste, son potentiel renouveau participe très concrètement de la mise en musique de nos valeurs républicaines. Certaines interventions peuvent d'ailleurs aider à faire quelques parallèles entre ces deux mouvements.

Eric Fassin commençait son intervention par dire que le racisme n'est pas seulement le fait de racistes (dire cela revient à s'empêcher d'en comprendre la profondeur, et nous oblige à être seulement en réaction) mais est bien partagé un peu par tous, plus ou moins consciemment, les actes racistes n'étant alors que la surface émergée de l'iceberg. Les institutions et l'ensemble des discours qui nous entourent, par manque de réflexion, perpétuent voire encouragent cette cohérence raciste globale.

Décrit comme cela, le parallèle avec le patriarcat est frappant : le sexisme n'est qu'une manifestation d'une cohérence globale de notre société inégalitaire du point de vue des rapports entre femmes et hommes. Une institution ou une loi qui ne réfléchit pas à son impact différencié sur les femmes et les hommes (du suffrage universel sans les femmes jusqu'à la loi Macron ou à la quasi absence des voix de femmes dans la COP 21) perpétue le patriarcat, comme système. Par défaut, l'inégalité et les discriminations héritées règnent, en prendre conscience est un travail quotidien et lutter pour l'égalité, pour la fin de privilèges impensés masculins ou blancs est une remise en cause permanente (« penser contextuellement (...) des logiques systémiques » disait Eric Fassin). En tant qu'homme, on ne me demande pas ma situation familiale dans un entretien d'embauche, en tant que blanc, on ne me contrôle pas aussi souvent dans les transports en commun.

Serge Romana, président du Comité Marche du 23 mai 1998, a mis en lumière l'héritage porté par des personnes non blanches réduites à leur couleur de peau, héritage d'une domination dont découle une régulation différenciée des rapports sociaux. Invisibilisation dans l'histoire et mauvaise prise en compte des personnes non blanches dans l'espace public (politique, économique, reconnaissance culturelle, tout cela opposé à l'espace privé où on n'aurait pas à réfléchir à ces différenciations) sont des thématiques classiques du féminisme. Mise en parole qui précède l'action politique, confiance en soi, reconstruction de la mémoire prenant en compte les oublié-e-s, symboles forts, lutte contre les stéréotypes sont des réponses adaptées autant aux femmes qu'aux descendants des esclaves ou des immigré-e-s pour effriter la domination, et donc pour concrétiser la liberté.

L'anthropologue Nacira Guenif-Souilamas a rappelé comment le voile de la femme voilée cristallisait le racisme, relevant aussi d'un sexisme qui vient remplir une tradition religieuse dans une société globalement patriarcale et imprégnée d'une autre religion. Le sexisme et le racisme sont alors indissociables, on ne peut pas lutter contre l'un sans lutter contre l'autre, ces dominations s'alimentent. Des universitaires féministes ont forgé le concept d'intersectionnalité pour décrire la situation de femmes à l'intersection de multiples dominations (de classe, de religion, de sexualité, de couleur de peau...), le féminisme militant préférera celui de double (triple, quadruple...) oppression.

Ce sont en fait les valeurs républicaines qui nous permettent de surmonter ces dominations sans cloisonner les luttes spécifiques. La liberté comme absence de domination, l'égalité en dignité et en droits comme absence de privilège sont d'autant plus effectives que les luttes qui les concrétisent s'articulent entre elles. Le féminisme a sans doute ici un peu à apporter à l'antiracisme.

Jean-Marie Coquard



Point de situation concernant le collectif de soutien aux migrants d'Austerlitz

Parmi d'autres questions, le collectif Austerlitz a travaillé sur la question d'un suivi mutualisé à l'échelle parisienne des situations rencontrées par les migrants dans les lieux d'hébergement où ils ont été transférés cet automne. Ce travail a comporté trois temps successifs.

1. Un groupe de travail a été constitué au cours du mois de novembre au sein du collectif de soutien. Cette initiative vise en premier lieu à savoir si le collectif Austerlitz est en capacité de contribuer à la constitution d'un outil de suivi commun – c'est-à-dire co-produit avec d'autres collectifs de soutiens aux migrants – des situations dans les lieux d'hébergement (conditions d'hébergement, possibilités d'accès à des soins médicaux, etc.). La question d'un travail du collectif sur ce sujet s'est posée en relation avec des sollicitations externes (collectifs constitués autour du campement de La Chapelle notamment). Mais elle renvoie avant cela à une série d'initiatives propres aux membres du collectif (base de donnée élaborée par le collectif Austerlitz aux lendemains de l'évacuation du Quai d'Austerlitz, envois réguliers sur la liste de diffusion du collectif de messages décrivant les situations dans tel ou tel lieu d'hébergement.

La constitution d'un outil de suivi commun aurait vocation à répondre à 2 objectifs distincts :

- renforcer l'efficacité des interventions des différents collectifs/associations impliqués auprès des migrants, a) en identifiant précisément les besoins d'interventions existant dans les lieux d'hébergement (aides, accompagnement, etc.) et b) en permettant une meilleure coordination des interventions mises en œuvre par les soutiens (cours de français, etc.).

- contribuer à l'émergence d'une forme d'expertise citoyenne destinée à confronter les engagements pris par les pouvoirs publics au moment des évacuations à la réalité observable aujourd'hui sur le terrain. Ceci de façon à renforcer la position des soutiens dans le rapport de force avec les pouvoirs publics : capacité à interpeller les autorités sur des manques clairement identifiés, capacité à interpeller l'opinion publique sur la réalité de la politique d'accueil des migrants (communiqués de presse, manifestations...).

2. Le groupe de travail s'est réuni une première fois le 25 novembre. L'objectif de cette réunion était double :
- dégager les grandes lignes de l'intervention du collectif Austerlitz sur le sujet pour permettre au collectif de se positionner et de confier un mandat clair au groupe de travail, après quoi le groupe de travail pourra amorcer un

dialogue avec les membres d'autres collectifs/associations impliqués dans le suivi des situations dans les foyers.

- permettre un échange avec les membres du collectif d'Austerlitz en position de faire remonter des infos des foyers, c'est-à-dire essentiellement – en l'état actuel des choses – les professeurs de français (qui sont amenées à se rendre dans les lieux d'hébergement et/ou qui sont en contact avec des migrants). Jusqu'à maintenant, les discussions relatives à une contribution éventuelle du collectif Austerlitz s'étaient déroulées lors de la réunion du vendredi en l'absence de ces personnes – d'où notamment des questionnements récurrents sur la question des moyens mobilisables pour le suivi des situations dans les lieux d'hébergement. Il était donc important qu'une rencontre ait lieu de sorte que les personnes concernées puissent dire si elles sont partantes sur le principe pour participer à la démarche et afin d'envisager avec elles les formes concrètes que pourrait prendre leur action.

Cette réunion a permis d'aboutir à plusieurs avancées. Sur le fond, plusieurs constats ont été posés :

Parmi les personnes se rendant régulièrement dans les lieux d'hébergement et/ou en contact avec des migrants, celles qui le souhaitent peuvent contribuer à la remontée d'informations concernant les lieux d'hébergement.

Le collectif Austerlitz peut d'ores et déjà compter sur la participation des quatre professeurs de français présentes à la réunion qui sont disposées à tenter l'aventure.

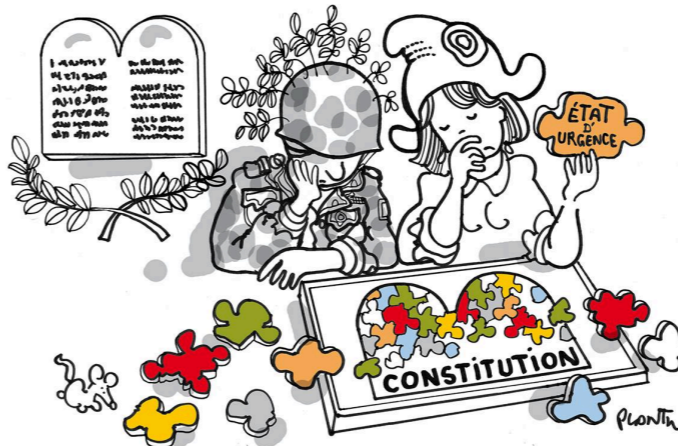
Cette manière de fonctionner implique que la contribution du collectif Austerlitz à la constitution d'un outil de suivi commun a vocation à se limiter aux lieux visités par certains de ses membres – ce qui était déjà un fait acquis.

Des questions plus techniques ont également été abordées, concernant le type d'informations à collecter dans chacun des lieux d'hébergement, les modalités d'alimentation de l'outil de suivi en informations, ainsi que la mutualisation des informations recueillies avec les autres collectifs/associations impliqués dans le suivi des situations des migrants dans les lieux d'hébergements parisiens et franciliens. Les remarques et principes formulés à cette occasion constituent des orientations importantes dans la perspective du dialogue à engager avec lesdits collectifs/associations.

3. La démarche du groupe de travail a été validée par le collectif d'Austerlitz le 27 novembre et dans les jours qui ont suivi. Le mandat confié au groupe de travail pour rencontrer les autres collectifs de soutien a été fixé sur la base des propositions faites par le groupe de travail.

La prochaine étape consiste à rencontrer des membres issus d'autres collectifs/associations afin de voir dans quelle mesure nous pourrions collaborer à la création d'un outil de suivi commun à l'échelle francilienne.

Jules-Mathieu Meunier



La permanence juridique a soufflé ses 20 bougies

La permanence juridique fête dimanche ses... 20 ans, à l'initiative de Jules, après un été passé par certains à soutenir ceux qui campaient sur le quai d'Austerlitz. Créée au moment des lois Pasqua, de sinistre mémoire, elle a vu passer la loi Chevènement qui avait ouvert un peu les portes, puis les lois Sarkozy, et d'autres encore...

Nous avons ainsi pu revoir les membres successifs de cette permanence, depuis les débuts dans le petit local de la rue du Moulinet jusqu'à la Maison des Associations.

Dommage que les jeunes arrivants récents n'aient pas pu ou osé venir!

Ce goûter a donné l'occasion d'un rappel vivant et d'un échange d'expériences, comme on dit.

En effet, les coordinateurs successifs ont rappelé avec simplicité les faits marquants de chaque période, très loin du ton des discours officiels.

A été évoqué également le travail conjoint de RESF, pour les enfants scolarisés et leurs parents.

Plusieurs participants ont évoqué leur ressenti de cette activité apparemment austère, et parfois décourageante mais qui, dans la réalité, a été et est aussi un vrai travail d'équipe et de proximité avec les sans papiers.

Un lieu où les sans papiers sont informés de leurs droits mais aussi simplement écoutés et respectés.

Et c'était très émouvant d'entendre ce que chacun avait finalement reçu de cette permanence.

Au delà, les petites conversations allaient bon train, sérieuses ou non, plus intimes. Fidèle à la tradition, le buffet était somptueux ! Le local du PC, qui nous accueillait, avait même une allure de salon des hôtels trois étoiles!

Il y avait même des bougies: Jean Marc a soufflé les 20 bougies de l'anniversaire!

Il reste, bien sûr, à regretter que cette permanence d'aide juridique aux étrangers soit toujours tellement d'actualité et qu'il faille soutenir les participants et aller grossir leurs rangs!

Alice Bertin - Marianne Wolff



La veille s'organise autour de "l'état d'urgence"

Le Monde

<http://delinquance.blog.lemonde.fr/>

Médiapart

<https://www.mediapart.fr/journal/france/241115/l-etat-d-urgence-dans-tous-ses-etats> (abonnés médiapart)

La quadrature du net

https://wiki.laquadrature.net/État_urgence/

Recensement#Sites_listants_les_abus_de_l.27.C3.A9tat_d.27urgence

Le nouvelobs

<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/etat-d-urgence/>

20151127.OBS0323/carte-etat-d-urgence-panorama-des-abus-et-mesures-controversees.html

et aussi, à suivre :

La commission des Lois du palais Bourbon met en place une «veille parlementaire» pour observer le comportement des «services auxquels ont été consentis temporairement des pouvoirs particuliers».